



CHARTRE

OBJECTIFS ET VALEURS

ADHÉSION

FORMATION CONTINUE

RECHERCHE ET
INNOVATION

DEFENSE DES DROITS
ET RESPECT



QUI SOMMES-NOUS ?

L'ARPC est l'association romande des psychologues clinicien-ne-s. Cette association professionnelle est dédiée à la promotion de la pratique en psychologie clinique, à l'amélioration des connaissances des psychologues clinicien-ne-s et à la défense des intérêts professionnels de ses membres.

Cette charte définit les principes, les valeurs et les engagements qui guident les actions et les comportements des membres de l'association.

OBJECTIFS

LE GUIDE DE L'ARPC

PROMOTION

Promouvoir la pratique de la psychologie clinique en tant que branche essentielle de la psychologie.

FORMATION

Assurer la formation continue et le développement professionnel de ses membres.

DÉFENSE

Défendre les intérêts professionnels et éthiques des psychologues cliniciens.

SENSIBILISATION

Sensibiliser les partenaires privés et publics à la pratique de la psychologie clinique.

INNOVATION

Favoriser la recherche et l'innovation dans le domaine de la psychologie clinique.

ENCOURAGEMENT

Encourager la nouvelle génération de psychologue en favorisant leur insertion professionnelle.

VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES

RESPECT DE LA DIGNITÉ

Les membres s'engagent à respecter la dignité, les droits et les valeurs de chaque individu.

CONFIDENTIALITÉ

Les membres s'engagent à garantir la confidentialité des informations personnelles de leurs clients.

INTÉGRITÉ

Les membres agissent avec honnêteté, transparence et responsabilité dans toutes leurs activités professionnelles.

COMPÉTENCE

Les membres s'engagent à maintenir et à développer continuellement leurs compétences professionnelles.

ÉQUITÉ

Les membres traitent tous les clients et collègues de manière équitable, sans discrimination.

ADHÉSION

CRITÈRES D'ADHÉSION

01

Peut être membre, tout psychologue détenteur d'un titre de spécialisation en psychologie clinique, ou tout psychologue inscrit ou intéressé par une spécialisation en psychologie clinique reconnue par l'OFSP.

PROCÉDURE D'ADHÉSION

02

Les candidats doivent soumettre une demande d'adhésion, accompagnée de leurs qualifications professionnelles.

ENGAGEMENT DES MEMBRES

03

Chaque membre doit s'engager à respecter cette charte et à participer activement aux activités de l'association.

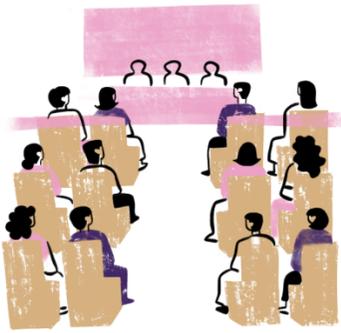
join us

www.arpc-psychologues.ch

ARPC-psychologues

FORMATION CONTINUE ET ENGAGEMENT

DÉVELOPPEMENT

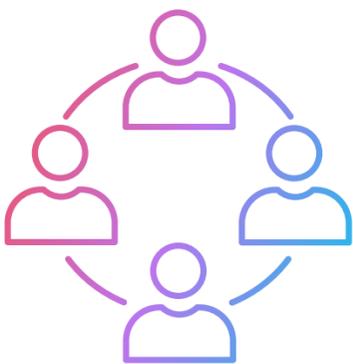


L'association organise des formations, séminaires et ateliers pour promouvoir le développement personnel continu.



SENSIBILISATION

L'ARPC travaille à sensibiliser le public sur l'importance de la santé mentale et les bénéfices de la psychologie clinique.



COLLABORATION

L'ARPC collabore avec d'autres institutions, organisations, privés et communautés pour promouvoir le bien être psychologique.

RECHERCHE

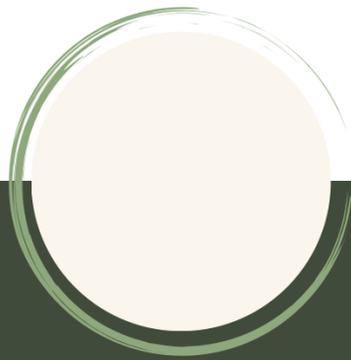
Innovation

L'ARPC soutient et encourage:

- ✓ la recherche en psychologie clinique
- ✓ l'utilisation de méthodes empiriquement validées
- ✓ la collaboration sur des projets de recherche



DÉFENSE DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS



L'association défend les droits
et les intérêts des psychologues
cliniciens dans leurs lieux
d'exercice.

Elle travaille à l'amélioration
des conditions de travail et de
rémunération des psychologues
cliniciens.

RESPECT DES NORMES ET RÉGLEMENTATIONS

Les membres s'engagent à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur relatives à la pratique de la psychologie clinique



En cas de non-respect de cette charte,
des sanctions peuvent être appliquées,
allant de l'avertissement à l'exclusion
de l'association



Contact Us



www.arpc-psychologues.ch



info@arpc-psychologues.ch



[@ARPC](#)

ARPC-psychologues